

CONDEINFOS

#59 | JUIN 2023



UNE PROGRAMMATION ESTIVALE

RIEN QUE POUR VOUS !

- Qualité de la Ville**
La rue du Marais fait peau neuve 5
- Rayonnement du territoire**
Les bornes arrêt minutes dans le centre-ville 7
- Le Dossier**
Les festivités d'été 8-9
- Proximité**
Cérémonie des nouveaux habitants 10

- Solidarités**
Plan d'alerte et d'urgence personnes vulnérables 13
- Expression des groupes** 14
- Le saviez-vous ?** 15
- Infos pratiques** 16

- 3%

Le chiffre clé

C'est la baisse des trois taxes locales pour l'année 2023, soit une diminution de 119 000 euros des recettes fiscales au profit du pouvoir d'achat des Condéens.



CONDÉINFOS

N°59 - JUIN 2023

Éditeur

Commune de Condé-sur-l'Escaut
1 place Pierre Delcourt 59163 Condé-sur-l'Escaut
contact@condesurlescaut.fr

Directeur de la publication : Grégory LELONG

Crédits photos : Services Communication

Impression : Imprimerie Gantier
ZAE Les Dix Muïds -Rue Blaise PASCAL
B.P. 43 - 59582 MARLY Cedex

4500 exemplaires



Étape des Turbulentes



Journée nationale du souvenir des victimes et



Remise des médailles du travail



Cérémonie des nouveaux habitants



Cérémonie du 08 mai



des héros de la déportation



Débat de FA#



Grégory LELONG **Maire de Condé-sur-l'Escaut**

Chères Condéennes, Chers Condéens

Je suis ravi de vous présenter le bulletin municipal de la ville de Condé-sur-l'Escaut pour la période estivale. Et nous avons beaucoup de choses à vous dire !

Vous aurez l'occasion de découvrir les nombreuses activités prévues cet été sur la Base Nature et de Loisirs. C'est également l'occasion de vous parler de la lutte pédagogique ouverte au public, d'excellentes occasions pour les enfants et les adultes d'apprendre davantage sur notre environnement naturel.

Vous découvrirez quelques travaux dans la commune notamment sur l'école élémentaire du Jard et de la rue du Marais. Nous sommes convaincus que ces améliorations auront un impact positif sur la qualité de vie des habitants et de nos enfants.

De la fête de la musique aux Condestivales en passant par la Fête Nationale, la musique ponctuera votre été à Condé. De quoi ravir tous les goûts musicaux. Nous espérons que vous pourrez y assister et profiter aussi des talents locaux comme ceux de l'école de musique.

Nous avons également prévu de nombreuses actions à destination de tous : des seniors, des tous petits, des sportifs et des curieux... De quoi vous occuper tout au long de cette saison et de partager en famille ou entre amis de bons moments.

J'espère que vous apprécierez ce bulletin municipal et que vous trouverez toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

Sincèrement,
Grégory LELONG

Une hutte pédagogique à Chabaud Latour

Votre commune s'est engagée dans un partenariat avec l'association de chasseurs de gibier d'eau de Condé pour assurer la gestion d'une hutte communale. En contrepartie, hors de la période de chasse hivernale, l'association propose aux personnes intéressées et aux groupes scolaires, voire aux chasseurs des visites pédagogiques en journée ou même de passer une nuit sur l'eau pour découvrir les merveilles de Chabaud, en immersion totale dans ce milieu naturel.

Des petites cabanes appelées « Huttes » sont en effet présentes sur l'étang de Chabaud Latour depuis des dizaines d'années. Ces huttes sont le repère des chasseurs de gibiers d'eau qui assurent toute l'année l'entretien et la préservation de cette zone aquatique.



Venez découvrir la vie sur l'eau, du 1er avril au 31 juillet en compagnie des chasseurs.

Pour tout complément d'information, contactez Monsieur Raoult BARY (Président de l'association)
 Mail : gdcge59@gmail.com
 Téléphone : 06 25 20 81 20

Réserves d'eau potable : vers un été difficile



Les médias font écho d'une sécheresse déjà présente qui affecte le niveau des nappes phréatiques et les sols en certains endroits. La saison chaude amplifiera ce phénomène lié au réchauffement climatique et aux ruissellements orientant directement les précipitations vers la mer plutôt que d'être absorbés dans le sous-sol.

Comment anticiper un risque de pénurie ? Des solutions simples existent dont la première s'impose

dès maintenant, réduire sa consommation domestique d'eau courante pour aider à préserver ce bien précieux.

La récupération d'eau pluviale s'impose aussi de plus en plus.

Pour les nouvelles constructions de maisons des solutions sont proposées afin de disposer de cuves enterrées avant même d'occuper les lieux.

Dans les autres cas, le plus simple consiste à placer des bacs extérieurs de récupération, un procédé largement adopté par la population pour satisfaire des usages domestiques (*toilettes, arrosage des jardins et des plantes.*). Les ventes de récupérateurs connaissent déjà un essor considérable.

La commune est affiliée à l'association ADOPTA spécialiste dans le domaine de captage des eaux pluviales. N'hésitez pas à suivre le lien suivant et prendre contact pour tout renseignement :

<https://adopta.fr/wp-content/uploads/2019/04/Fiche-de-sensibilisation-3-particuliers.pdf>

Une fiche vous sera proposée pour exposer votre demande.

Vous pourrez ainsi découvrir diverses techniques : des cuves et récupérateurs d'eau aux jardins de pluie en passant par tous les moyens pour irriguer votre terrain.



La rue du MARAIS fait peau neuve !

Des travaux inévitables pour un coût total d'environ **300 000€**, financés par Valenciennes Métropole à hauteur de **250 000€**.

De la voirie au réseau d'eau potable, en passant par la réfection du réseau d'assainissement ou encore la réfection des trottoirs pour permettre un cheminement plus doux : la rue du Marais aura bénéficié d'un changement radical.

Tout a été pensé pour favoriser le bien-être des usagers de cette rue : l'accès aux personnes à mobilité réduite; l'installation de mobilier urbain, la création d'une nouvelle zone commune pour les ordures ménagères... Désormais, il s'agit d'une rue limitée à 20km/h où véhicules piétons et cyclistes peuvent y circuler librement et en toute sécurité.



À l'école élémentaire du JARD, les travaux de rénovation continuent pour améliorer le confort des élèves

Votre commune s'engage et poursuit sa politique éducative locale.

Après la remise en peinture du préau et la modification des sanitaires en 2022, l'école élémentaire du Jard bénéficiera cette année de l'installation de **35 volets roulants** pour un montant de **35 000€** environ.



Deux agents techniques municipaux ont passé plusieurs jours à préparer les installations électriques des volets, tandis que l'entreprise est intervenue par la suite pour la pose des volets.

Gain thermique, conservation de la chaleur l'hiver et de la fraîcheur l'été : un réel confort de travail pour l'équipe éducative mais surtout pour les **102 élèves** de l'école.

En complément, cet été, la totalité des éclairages de l'école passera en LED pour un coût d'environ **35.000€** ainsi que la rénovation intérieure des peintures pour un montant d'environ **45.000€**.

Une belle école et de bonnes conditions de travail en perspective !



Fête (Faites) de la musique, mercredi 21 juin 2023

Depuis plus de 40 ans, le **21 juin** rassemble des musiciens amateurs et professionnels.

Rendez-vous à la Base Nature et de Loisirs (*Chabaud Latour*) à **partir de 18:00**, pour une soirée familiale et musicale en compagnie des ateliers des musiques actuelles, de l'Orchestre DO et du groupe TRAFFIC qui nous régaleront de tubes et de chansons dans tous les styles.

Restauration et buvette sur place.

« La musique est le véritable souffle de la vie.
On mange pour ne pas mourir de faim.
On chante pour s'entendre vivre. »

Yasmina Khadra, Ecrivain

FETE de la MUSIQUE

Mercredi 21 Juin 2023

De 17h00 à minuit

Base Nature et de Loisirs

À partir de 17h :
Orchestres et Ateliers de l'école de musique Frank Trommer

À partir de 21h :
Concert électrique du groupe Traffic

Accès gratuit, buvette et petite restauration

CONDÉ SUR L'ESCAUT

L'Ecole de musique FRANK TROMMER en chiffres



• **170 élèves**, âgés de 4 à 76 ans.

• **14 professeurs diplômés** (batterie, percussions, guitares classique et électrique, basse, violon, piano, formation musicale, éveil pour les petits, saxophone, clarinette, flûte traversière, trompette et cor).

• **30 euros** l'année.

• **GRATUIT** : L'école peut vous prêter un instrument le temps de l'apprentissage.

Enfants, adolescents, adultes, le langage universel qu'est la musique s'apprend à tout âge.

Pourquoi pas vous ?

Inscriptions au 03 27 25 19 89.



La ville prend le petit déj' avec les commerçants



**Petit-déjeuner entre les commerçants Condéens
en présence de Monsieur le Maire**

Le jeudi 31 mars dernier, élus de la ville, commerçants et artisans se sont donnés rendez-vous pour la 1ère édition des Petits Déj' du commerce.

Au programme ? Échanger autour d'un croissant et d'un café en donnant une liberté de parole aux commerçants.

L'occasion également de rappeler la volonté de redynamiser le secteur du commerce.

Lors de cette rencontre, une multitude de sujets et de réflexions ont pu être abordés par nos commerçants très attachés à l'image et au rayonnement de notre belle commune.

Dans cette dynamique, d'autres rencontres thématiques sont déjà au programme afin de réfléchir et bâtir ensemble, cette nouvelle stratégie de redynamisation et d'attractivité.

Les bornes arrêt minute en faveur du commerce de proximité

Installées au mois de mars dernier et mises en fonctionnement depuis le mois d'avril les 8 bornes arrêt minute favorisent la rotation des véhicules et ainsi le commerce de proximité.

Pour votre information, le véhicule en stationnement est détecté par un capteur intégré dans le sol, son temps de présence est alors automatiquement matérialisé par la mise en route d'un décompte du temps restant (*vert*) et d'un compte du temps dépassé (*rouge*) sur une borne placée à proximité de la place.



**Borne arrêt minute,
Rue Gambetta et Place Pierre Delcourt**

La durée de stationnement est limitée à 20 minutes maximum durant les horaires suivants :
· Du lundi au samedi de 09:00 à 11:30 et de 14:30 à 18:00

Vos activités cet été !

LOCATION DE VÉLOS ET DE TANDEMS DU JEUDI 1^{ER} JUIN AU JEUDI 31 AOÛT



Base Nature et de Loisirs

Location et paiement à l'accueil (*possibilité de réserver par mail ou par téléphone*).

Tarifs :

Vélo : 6€/demi-journée ou 10€/journée avec une caution de 200€

Tandem : 10€/demi-journée ou 18€/journée avec une caution de 500€

JEUX D'EAU - DU SAMEDI 17 JUIN AU MERCREDI 30 AOÛT



Base Nature et de Loisirs

Les jeux d'eau seront ouverts **les mercredis et les week-ends du samedi 17 juin au mercredi 5 juillet** puis tous les jours pendant les vacances d'été, du **samedi 8 juillet au mercredi 30 août**, sous réserves de bonnes conditions climatiques.

L'accès est **gratuit** sur réservation obligatoire à l'accueil de la Base Nature et de Loisirs à partir de la veille du créneau choisi **dès 09:00 et jusqu'au début du créneau dans la limite des places disponibles**.

1 créneau maximum par personne (*aucune réservation sera prise par téléphone ou par mail*).

3 créneaux de 1:30 proposés :

- Créneau 1 : 13:30 à 15:00
- Créneau 2 : 15:15 à 16:45
- Créneau 3 : 17:00 à 18:30

Attention, places limitées.

Accès aux jeux d'eau uniquement sur présentation du bracelet remis lors de la réservation.
Accès pour les personnes à mobilité réduite par la sortie des jeux d'eau.



Pour ne rien
manquer cet l'été,
téléchargez
l'agenda estival



FÊTE NATIONALE - JEUDI 13 JUILLET DÈS 19:00

Place Pierre Delcourt

En partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers du pays de Condé. Buvette et restauration sur place.

Programmation :

À partir de **19:00** : Animation musicale «les années tubes» interprétée par Quentin Goncalves.

À **21:00** : Show des pompiers.

De **21:15** à **23:00** : Animation D.J

À partir de **22:00** : Distribution des lampions pour la retraite au flambeau.

À **23:00** - Départ de la retraite aux flambeaux de la place P. Delcourt vers le quai du petit rempart.

À **23:30** - Feu d'artifice visible à partir du Quai du Petit Rempart.



NOS QUARTIERS D'ÉTÉ 2023 : ENSEMBLE VERS 2024 LES 21, 22 ET 23 JUILLET



Base Nature et de Loisirs

Fête sportive coconstruite avec les associations reposant sur les valeurs olympiques et paralympiques, en incluant la notion d'éco-responsabilité. Des animations et initiations sportives accessibles à tous pendant les 3 jours.

Venez découvrir et vous initier à des sports collectifs (volley, basket ...), de combats (Boxe Thaï ...) et parcours de motricité.

Vendredi 21 juillet 10:00 à 18:00 : Ouvert à tous avec la participation des accueils de loisirs de la ville et du centre social.

Samedi 22 juillet 10:00 à 18:00 : ouvert à tous, avec la cérémonie d'ouverture à 11:00 et une animation DJ dans l'après-midi.

Dimanche 23 juillet 10:00 - 18:00 : ouvert à tous, avec la cérémonie de clôture à 16:00.

CONDÉSTIVALES - SAMEDI 26 AOÛT DÈS 18:00

Place Pierre Delcourt

À partir de **18:00** : Animation KARAOKE KIDS.

Les enfants pourront interpréter les titres phares de leurs idoles.

À partir de **20:00** : «Totalemment 90» présenté par Charly et Lulu, au programme Larusso, Benny B, Boris, Allan Théo ainsi que le dernier vainqueur de danse avec les stars : Billy Crawford.



Bienvenue chez nous !

Monsieur le Maire, ainsi que les membres du Conseil Municipal, ont accueilli en mars dernier les nouveaux habitants de notre commune.

Un véritable temps d'échanges et de convivialité afin de leur faire découvrir les atouts de notre belle commune. C'est aussi l'occasion de découvrir et de poser toutes les questions que vous vous posez concernant les infos pratiques propres à notre ville.

Vous venez d'emménager sur Condé ? Faites-vous connaître en remplissant le formulaire des nouveaux habitants sur notre site internet.

La prochaine cérémonie aura lieu en octobre 2023.



Vendredi 17 mars, 1^{re} édition de la cérémonie des nouveaux habitants



Les suivre dans le bon sens ou les parcourir en tous sens



NOUVEAU ! Atelier de motricité **libre et gratuit** pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents.

Offrir à votre enfant la possibilité de découvrir l'espace qui l'entoure avec son corps est l'objectif majeur de ce parcours de motricité.

Prochain atelier de motricité prévu le mardi 06 juin de 09:00 à 11:00.



Inscription au
03 27 20 36 40 (taper 2)
ou par mail à
education@condesurlescaut.fr

Du nouveau pour les familles !



Le pôle Education-jeunesse et sport de la commune organise des ateliers parents/enfants ainsi que des cafés rencontres **gratuitement**. Si vous souhaitez partager un moment privilégié avec votre enfant, inscrivez-vous aux prochains ateliers :



- **Motricité libre pour les 0/3 ans** : Mardi 6 juin de 09:00 à 11:00. Places limitées à 8 enfants.
- **Éveil musical pour les 0/3 ans** : Mardi 20 juin de 09:00 à 11:00. Places limitées à 8 enfants.
- **Café des parents** : Lundi 10 juillet de 09:00 à 11:00 : Un temps convivial d'échanges et d'écoute, pour les parents ou les futurs parents, afin de partager vos expériences, prendre du recul et créer du lien, sur le thème "Être parents, parlons-en". Places limitées à 10 parents maximum.

Inscription au 03 27 40 08 72
ou par mail à education@condesurlescaut.fr

Rencontre avec Madame La Députée de la circonscription

Le 24 avril dernier, Madame Descamps a rencontré nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants en présence de Monsieur le Maire.

Au programme, échanges constructifs sur le fonctionnement de l'Assemblée Nationale ainsi que sur le rôle d'un(e) député(e) et sur la manière de conjuguer cette vie sur le terrain et la vie personnelle.



Ils ont également pu aborder l'organisation de leur visite prochaine au Palais Bourbon à Paris.
« Des questions simples, mais qui aux yeux des jeunes élus ont trouvé des réponses grâce à l'intervention de Madame la Députée » a commenté Carole Millet, Adjointe chargée de la proximité.



« Les grands-parents saupoudrent de la poussière d'étoiles sur la vie de leurs petits-enfants. »

Alex Haley

Plusieurs dizaines de grands-parents Condéens accompagnés (ou non) de leurs petits-enfants ont eu la joie de bénéficier d'une visite guidée gratuite (*transport inclus*) au musée Matisse.

Nos aînés ont ainsi eu le plaisir de profiter d'une sortie intergénérationnelle très enrichissante.

Vous avez plus de 65 ans ?
Restez connectés !

D'autres sorties culturelles seront programmées.

Plus d'informations auprès du
pôle des Solidarités au
03 27 20 36 40 (taper 5)
ou par mail à
solidarites@condesurlescaut.fr



**Visite et atelier d'expression artistique
au musée Matisse, mercredi 19 avril**



Jusqu'à 800€ pour le financement de votre permis



Vous avez plus de 18 ans ? Vous avez un projet professionnel ou une formation qualifiante ?

Sous certaines conditions et en contrepartie d'une action citoyenne de 80 heures au sein des services municipaux, recevez une aide allant jusqu'à 800€.

N'attendez plus !
Rendez-vous au Pôle Solidarités pour retirer votre dossier (situé Place du Hainaut).

Plus d'informations sur :
informations@condesurlescaut.fr

Inscription CONFIDENTIELLE au plan d'alerte et d'urgence pour les personnes vulnérables



Inscrivez-vous gratuitement sur le registre des personnes vulnérables créé dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence pour prévenir les risques exceptionnels (*canicule...*).

Inscriptions ouvertes aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Pour votre information, il est possible de bénéficier de ce dispositif tout au long de l'année (*période de grand froid, canicule...*).

Protéger les personnes vulnérables et/ou fragiles afin de pouvoir leur venir en aide est et restera notre PRIORITÉ.



PÔLE DES SOLIDARITÉS
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Formulaire à retourner
au Pôle des Solidarités
14 place du Hainaut
59163 Condé-sur-l'Escaut



Demande d'inscription plan d'alerte et d'urgence personnes vulnérables

Si vous avez plus de 65 ans, si vous avez plus de 60 ans et reconnu inapte au travail ou si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire au registre des personnes vulnérables créé dans le cadre du Plan d'alerte et d'urgence, pour prévenir les risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie).

Si vous souhaitez être contacté et aidé par nos services lors de ces périodes inhabituelles et troublées, nous vous conseillons d'adresser à la mairie le formulaire suivant dûment rempli :

Identité :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Qualité : (merci de cocher la case correspondant à votre situation)

- Personne âgée de 65 ans et plus
- Personne âgée de plus de 60 ans bénéficiaire de l'Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- Personne reconnue adulte handicapée

Le cas échéant, qualité et coordonnées de la personne intervenant régulièrement à domicile :

Nom : _____ Prénom : _____

Société (facultatif) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Qualité : _____

www.condesurlescaut.fr



Allô Seniors, une ligne d'écoute bienveillante

Une ligne d'écoute bienveillante et confidentielle depuis le **1^{er} mai 2023** pour les **1500 seniors Condéens**.

Vous pouvez appeler le Pôle des Solidarités au **08 00 71 07 66** du lundi au vendredi de 09:00 à 12:00 uniquement le matin.

Ainsi, les agents répondront à vos questions et vous accompagneront au mieux dans vos démarches administratives et sociales.



SOLIDARITÉS

Condé 2020, ensemble continous vers un bel avenir

Chères Condéennes, Chers Condéens,

Dès décembre 2022, nous avons pu voter un budget pour l'année 2023 en équilibre et malgré la flambée des énergies et des matériaux qui nous impactent tous. C'est une première pour notre commune et c'est le résultat d'une gestion responsable.

C'est un budget contraint, certes, mais maîtrisé que nous avons présenté. C'est pourquoi nous avons fait le choix de ne pas faire de festivités pour les vœux cette année par exemple ou de prendre des mesures fortes sur les économies d'énergies.

Par contre nous amplifions les dépenses structurelles sur les voiries, sur les rénovations thermiques de nos bâtiments énergivores, ou l'éclairage public, et cela toujours de manière raisonnée et toujours en recherchant au maximum les subventions et les partenaires institutionnels sur ces projets. Ainsi, après les cités Chabaud Latour et Acacias, c'est la Cité Saint-Pierre qui sera totalement rénovée cette année. Et nous entamons également le gros chantier du groupe scolaire du centre, ainsi que la première phase de rénovation de l'accueil de la mairie.

Et la vie continue également à Condé, malgré les contraintes, avec le maintien des festivités pour tous (Condestivales, repas des aînés, fête nationale, chasse aux œufs, événements culturels de la Médiathèque...)

Au plaisir de vous y retrouver.

Sincèrement
L'équipe municipale.

Condé Autrement

Chères Condéennes, Chers Condéens,
La rubrique "expression des groupes" du précédent Condé Info a été supprimée pour rendre un hommage à Daniel BOIS, Maire honoraire de notre ville (1983 à 2014).

Initiative estimée par la famille et respectant la vie démocratique d'une commune. Néanmoins, nous aurions apprécié être associé au choix des photos, car celles choisies n'illustraient pas les 5 mandats de Daniel BOIS au cours desquels il dut adapter la gestion municipale aux règles de la décentralisation et affronter les périodes de grandes difficultés économiques.

Parmi ses très nombreuses réussites, il y eut les requalifications de la friche de l'usine Celcosa en zone commerciale (Carrefour), et du territoire minier en ce magnifique espace écoenvironnemental et de loisirs qu'est Chabaud-Latour.

Homme de progrès, il inscrit rapidement la ville dans le développement numérique pour les services, mais surtout pour les scolaires, une priorité pour l'instituteur qu'il était.

Visionnaire, il prit vite conscience de la nécessité de positionner la ville dans l'intercommunalité et le transfrontalier, il travailla avec Jean-Louis Borloo à la création de la communauté d'agglomération et avec les Bourgmestres de Bernissart et Péruwelz, a la mise en œuvre d'actions communes, notamment dans le domaine culturel.

Le peu de place accordée à notre groupe dans cette publication ne nous permet pas d'énumérer l'étendue des actions de ce Maire particulièrement humain et proche des habitants qu'était Daniel BOIS, mais pour une bonne information des habitants et notamment des nouveaux, nous y reviendrons !

G. Lelong qui l'a si souvent rendu responsable de tous les maux de la commune devrait plutôt le remercier d'avoir su la faire évoluer positivement et devrait URGEMENT lui emboîter le pas !

9 ans après son élection et après tant d'immobilisme et de dégradations, il serait grand temps !

Le groupe Condé Autrement.

Condé, notre priorité

Chères Condeennes, Chers Condeens,

Toute l'équipe de "Condé, Notre Priorité" vous souhaite les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023. Nous allons arriver dans deux mois, à la moitié de ce mandat municipal.

De nombreux projets, de nombreuses idées issues de l'opposition, ont été reprises par la majorité en place. Preuve que tout en étant dans l'opposition, nous avons une influence sur le devenir de notre commune. Cela est d'ailleurs une belle reconnaissance car il faut se rappeler que les élus d'opposition représentent plus de 55 % des votants. La liste du maire a fait moins de 45 % des votants et moins de 19 % des inscrits. Les VŒUX 2023 du Maire de Condé... Quelle tristesse !

Jamais une annonce digitale de vœux n'aura été aussi morose. Alors que les premiers magistrats des communes voisines innovent et créent, notre Maire, seul, toujours plus, sans sa propre équipe, se présente, triste et terne, sur son tabouret haut... Ce maire dont le mépris pour les autres, la suffisance et l'incompétence transpirent dans ses attitudes et ses propos. Il nous a lu, en butant sur certains mots, sans aucun talent oratoire, le peu de choses faites au sein de notre commune. Rien, ni personne, n'a pu trouver UN SEUL élément qui puisse faire rêver l'auditoire... Une simple vidéo de 4 minutes 35 secondes aura suffi pour présenter les actions de l'année passée et les projets à venir ... c'est dire ! Une vidéo où même les fans du maire les plus "radicaux" n'ont pas réussi à s'enthousiasmer, même pas pour faire semblant, hormis une musique, pour inventer un certain dynamisme, qui n'y est pas. À l'image de ce début de deuxième mandat, rien ne nous a, de nouveau, été présenté, hormis des événements associatifs et/ou culturels. Merci d'ailleurs aux associations Condéennes de dynamiser si bien notre cité. Heureusement également que la jeunesse Condeenne et notre population sont présentes au travers de cette vidéo pour donner une note positive de notre commune.

Notre Premier magistrat annonce des projets en cours et à venir, dont il n'est qu'indirectement concerné, puisque issus de la mobilisation, de la réflexion et de fonds de l'agglomération, du département, de la région, de l'état et de partenaires extérieurs publics ou privés. Qu'en est-il de vrais projets portés par notre municipalité ? Rien ... Nous sommes perplexes sur la suite du mandat, la majorité fait trois pas en avant et deux pas en arrière sur l'exécution de son programme, ou du moins, sur les quelques propositions qui avaient été avancées lors de la campagne municipale de 2020. Ne pouvant plus se cacher derrière les différentes crises sanitaires, derrière des facteurs économiques ou sociaux, il va désormais falloir agir... et vite ! Notre commune a besoin et mérite un vrai projet pour notre ville, dans l'intérêt de nos concitoyens.

Toute l'équipe de Condé Notre Priorité.



Chiens de catégorie

Depuis décembre 2009, vous devez posséder un permis si vous êtes propriétaire d'un chien dit « dangereux » de 1^{ère} ou 2^e catégorie. La délivrance de cette autorisation est effectuée par la mairie après une déclaration obligatoire auprès du commissariat de police de votre Ville. Les chiens dangereux sont répertoriés en deux catégories.

Sont considérés de 1^{ère} catégorie, les chiens d'attaque tels que les Pitbulls.

La 2^e catégorie des chiens dangereux concerne tous les chiens de garde ou de défense tels que les Rottweilers, et les chiens d'apparence Rottweiler

Pour rappel, détenir un chien dangereux sans autorisation vous expose à 6 mois d'emprisonnement et à 7.500 € d'amende.

Partez en vacances le cœur léger !

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement.

Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Pour vous inscrire, rien de plus simple !

De chez vous en utilisant le service en ligne sur :

www.service-public.fr ou en vous rendant dans votre commissariat de police.



Que faire de ses déchets verts ?

Feuilles mortes, herbes après tonte de pelouse, résidus de haies et arbustes, résidus de débroussaillage ou encore épiluchures de fruits et légumes : que faire de ses déchets verts ?

S'il est interdit de les brûler à l'air libre (ou avec un incinérateur de jardin) vous pouvez tout à fait les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils

sont biodégradables ; ils se décomposeront avec le temps.

Notez que brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, peut être dangereux pour l'Homme : cela dégage des substances toxiques, en plus des troubles de voisinage que cela implique (odeurs, fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de la loi, vous vous exposez à payer une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

Enfin, sachez également, que les déchets verts sont acceptés à la déchetterie.

Consultez le calendrier de collecte de vos déchets verts en scannant le QR code.



PROGRAMMATION DES ÉVÉNEMENTS

JUILLET

Brocalivre, Odissons, Chasse aux Tanukis

Samedi 01 juillet à la Médiathèque Le Quai, de 14:00 à 18:00

Musique au Quai, OK

Samedi 01 juillet à la Base Nature et de Loisirs, à 14:00

Loto

Dimanche 02 juillet grande salle de Lorette à 14:30

Balade patrimoniale

Mercredi 05 juillet de 10:00 à 11:30 dans le centre-ville

Atelier Yoga du rire (+65 ans)

Vendredi 07 juillet de 14:00 à 16:00 à la Base Nature et de Loisirs

Animations sportives

Du 11 au 29 juillet les mercredis et samedis après-midi à la Base Nature et de Loisirs

Balade Nature (sur réservation)

Mardi 11 juillet de 14:00 à 15:30 à la Base Nature et de Loisirs

Atelier calligraphie japonaise

Mercredi 12 juillet de 14:00 à 18:00 à la Médiathèque Le Quai

Fête Nationale

Jeudi 13 juillet dès 19:00 sur la place Pierre Delcourt
Vendredi 14 juillet, à 10:00, cérémonie sur la place Pierre Delcourt

À l'ombre d'un conte

Mercredi 19 juillet dans l'après-midi à la Base Nature et de Loisirs

Café citoyen

Samedi 22 juillet, de 11:00 à 12:30 salle des Gardes de l'Hôtel de Ville

Mercredis Gaming

Mercredi 26 juillet de 14:00 à 17:00 à la Médiathèque Le Quai

AOÛT

Balade Nature (sur réservation)

Durant le mois d'août les mardis et jeudis de 14:00 à 15:30 à la Base Nature et de Loisirs

Balade patrimoniale

Mercredi 02 août de 10:00 à 11:30 dans le centre-ville

Atelier éducation à l'environnement

Les samedi 05, 12 et 19 août de 14:00 à 16:00 à la Base Nature et de Loisirs

La nuit de la chauve-souris

Samedi 19 août à 20:00 à la Base Nature et de Loisirs

Promenade à cheval

Dimanche 20 août à la Base Nature et de Loisirs

Balade contée "des lire" conté

Mercredi 23 août après-midi à la Médiathèque Le Quai (espace extérieur)

Condéstivales

Samedi 26 août sur la place Pierre Delcourt
À partir de 17:00 : animation Karaoké Kids
À partir de 20:00 : Totalement 90

DÉCHETS VERTS

Collecte des mois de juillet, août et septembre

Juillet : les jeudis 06 et 20
Août : les jeudis 03, 17 et 31
Septembre : les jeudis 14 et 28

Les déchets verts autorisés :

- Tontes de pelouse
- Feuilles
- Tailles de haies (*en fagots liés avec ficelle - 1m maxi*)
- Troncs d'arbres (*10 cm diamètre maxi*)

SEPTEMBRE

C'EST LA RENTRÉE

La ville de Condé-sur-l'Escaut souhaite une très bonne rentrée scolaire aux 900 écoliers des 9 écoles de notre commune.

Bienvenue aux nouveaux écoliers !
Nous souhaitons également une très bonne rentrée aux plus grands !

Commémoration Libération de Condé

Samedi 02 septembre à 09:30 boulevard des Américains (Jard)

Atelier Yoga du rire (+65 ans)

Vendredi 08 septembre de 14:00 à 16:00 à la Base Nature et de Loisirs

Forum des associations et de la vie locale

Samedi 09 septembre de 10:00 à 18:00 au complexe sportif Jean Monnet

Café citoyen

Samedi 29 septembre, de 11:00 à 12:30 salle des Gardes de l'Hôtel de Ville

Journée nationale en hommage aux Harkis

Lundi 25 septembre à 18:00 au Square de la Paix

RAPPEL

À compter du 1^{er} septembre les services ouverts au public sont fermés le jeudi matin :
Hôtel de ville,
pôle éducation jeunesse et sport (château de Lorette),
pôle du rayonnement du territoire (Beffroi),
pôle des solidarités et CCAS (place du Hainaut),
le service urbanisme (rue Molière)
et le point justice (porte Vautourneux)

